

1735 März 23., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN AN ABBE
[BEAT JAKOB ANTON] ZURLAUBEN VON GESTELENBURG, "RECOM-
MANDE A M.^R JACQUES LOUIS GOELDLIN AU CHEVAL BLANC, PAR
BASLE A LUCERNE, SUISSE"

"J'attands ... vostre response pour vous renvoyer vos papiers concernant Les privileges et Les obligations du benefice [gemeint der St. Konradspfründe in der Stadt Zug] que vous possedés [und von welcher der Absender Kollator war], nous avons La reveüe du Roy [L u d w i g XV.] Le 29 de ce mois et Je compte de trouver occassion dans Le mois prochain de vous faire tenir Les papiers mentionnés si vous Le Jugés a propos si non Je vous Les renvoyeray par La poste, Je me remetts a mr. [Plazid Josef Leonz] m e y e n b e r g pour faire ce que vous desirés de moy, Je L'en ay prevenû par ma derniere Lettre; et Je compte qu'il me mendera au premier Jour que mad.^e [M a r i a H e l e n a B a r b a r a Zurlauben, als Gattin von Jakob Bernhard B r a n d e n b e r g, verh.] Brandenburg ma soeur Luy a remis L'argent que J'ay avancés pour son fils¹, vous auray aussi ma recognoissance par La quelle nous nous quittons de tout et qui sera semblable a celle que vous m'avés envoyés de vostre part et il ne faudra plus qu'une quittance des rentes viageres de 1733 et une autre pour Le dernier argent que vous avés touchés pour mon frere H e n r i [D a m i a n L e o n z Zurlauben sel.] dont Je vous ay envoyés Le Borderau par ma seconde Lettre. Je vous fais des remerciements du detaill que vous me faites des affaires de Zug [- Harten- und Lindenhandel 1728 bis 1736 -] elles sont en bon chemin, toutes fois Je vouderois, que S[c]honbacker [=Josef Anton S c h u m a c h e r?] fût arrestés et son procès fait c'est Le plus sur moyen pour avoir La tranquillité car cet homme est a Craindre a cause de son Esprist le retour des exilés marque bien que nous avons La superiotés[!] mais encor un coup il ne faut point s'endormir, et il est de La derniere importance de se defaire de tous Les ennemis dangereux. Je felicite de tout mon coeur mess.^{r[s]} [Jakob Bernhard] Brandenburg et [Beat Kaspar] outiger [=U t t i n g e r] [- während ersterer, wie gesagt, der Gatte der Maria Helena Barbara Zurlauben war, so hatte Uttinger die A n n a M a r i a L o u i s a Zurlauben zur Frau -], de Leurs rappel [- Uttinger war am 30. Mai 1731 seiner Stadt- und Amratsstelle entsetzt worden und daraufhin entflohen; Brandenburg seinerseits entfloh am 14. September 1732, worauf er verbandisiert wurde -]

et de ce que L'on Leurs rendent La Justice qu'ils merittent [- während Brandenberg am 27. März 1735 erneut Einsitz in den Zuger Stadt- und Amtsrat nahm, verblieb Uttinger in den Fremden Diensten Sardiniens -], Si Le canton de Zug rentre en alliance avec Le Roy de france [- das Bündnis von Stadt und Amt Zug mit Frankreich war vom 13. Juni 1733 bis zum 27. November 1736 suspendiert -] comme Je n'en doute pas il est censés que J'auray toutes Les permissions de sa part pour Enroller et Dont Je profiteray seulement pour L'automne prochain, si La demande est necessaire vous m'obligera de La faire en mon nom, il y a Long temps que J'ay ouy dire que Les nommés Conrad S p e c k et paul L a n d t w i n g sont morts, quelques années apres qu'ils ont été envoyés en detachment par Le directeur de L'hostel des Jnvalides [in Paris], L'endroit m'est incognu d'ailleurs il en coutte tousiours quelques argent et bien des soins pour avoir des certificats mortuaires, sur tout dans cette occassion qu'il s'agit de Les faire venir de Loin. Je croy que L'on peut tabler sur ce que antoine huober [=H u b e r] assure.

on dit aussi que L'ambassadeur [- Johann Anton T u r i n e t t i, Marchese von Prié und Pancalieri -] de L'empereur [K a r l VI.] a fait dire ou a escrit a shumbacker [=Schumacher] qu'il Luy estoit garands des despenses qu'il feroit pour Escraser Le parti [gemeint die franko-hispanische Faktion in Stadt und Amt Zug] qui [lui]² estoit oppossé. La preuve de cette accusation suffiroit pour faire faire Le procès a Shumbacker."

"receu le 5.^{me} avril 1735"

- 1) Es kommen deren mehrere in Frage; deren Namen s. bei Meier/Zurlaubiana "Bio-Bibliographie" 1003 unter: Maria Helena Barbara.
2) Text zerstört; sinngemäss ergänzt.

Original, mit Siegel. Dorsualnotiz von Beat Jakob Anton Zurlauben.
AH 79, 49-50

"Gallia christiana in Provincias Ecclesiasticas distributa, qua Series et historia archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Franciae vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur.¹
et probatur ex Authenticis Instrumentis ad Calcem appositis Opera Monachorum